

AR Prefecture

046-214601767-20230124-20230110-DE
Reçu le 06/02/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 24 Janvier 2023

Nombre de conseillers

En exercice 12

Présents 07

Votants 10

Absents 05

Date de la convocation :

17 janvier 2023

Date d'affichage :

17 Janvier 2023

OBJET :

Délibération N° 2023-01-09

Affiliation du Syndicat
Mixte Limargue Ségala au
CDG 46

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Prefecture

Le 6/2/2023

Et publication ou notification

Du 7/2/2023

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-trois le 24 Janvier à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Grimal
Béatrice – Martinez Dimitri – Mas Cédric - Mézy Amandine
Absents excusés : Soulié Bruno a donné pouvoir à Mas
Cédric – Serrau Martial a donné pouvoir à Belin Jérôme –
Verbiguie Laurie a donné pouvoir à Bouyssou Vanessa –
Gallineau Sébastien – Méjecaze Jean Paul -

Secrétaire de séance : Mas Cédric

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le
Syndicat Mixte Limargue Ségala à demandé son affiliation
au CDG 46.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
accepte que le Syndicat Mixte Limargue Ségala soit affilié
au CDG 46 et charge Monsieur le Maire de signer tout
document nécessaire à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY

